

L'École qui nous a faits.

Par Christian Ruby. Le 30 mars 2008

S'agissant d'une nouvelle édition d'un ouvrage publié en 1963 pour la première fois (puis republié au moment du centenaire de l'École laïque), il est bon de rappeler qu'en général les livres importants ou célèbres mènent des carrières tout à fait singulières. La preuve en est donnée, en fin de compte, par la teneur des préfaces et des avant-propos qui les accompagnent au fil du temps. Chaque fois l'auteur réactualise son ouvrage ou en souligne les limites relatives à une époque de rédaction passée.

Cette édition de *L'École, l'Église et la République* en donne un très bel exemple, sur lequel nous insisterons, après avoir cependant rappelé son contenu. Le récit est celui d'un ménage à trois : l'École laïque, l'Église et la République. Trois personnages qui se livrent bataille durant des années, au point que son objet ? l'éducation nationale laïque ? a structuré les débats et les institutions jusqu'à nos jours. Certes, l'auteure borne son examen aux années 1871-1914. Mais elle ne cesse de rappeler que « l'opinion française est toujours sensible au problème de l'école ».

En l'occurrence, il s'agit bien de cela, l'École laïque, dont Mona Ozouf retrace les débats constitutifs. Entre paris (à l'époque de la fondation et de l'opposition à l'école libre) et bilans (de nos jours). Entre le « lire, écrire et compter », selon ce qu'écrivait en 1848 Thiers et une sensibilité laïque toujours vivace dans les milieux républicains et ceux qui se réclament d'un « modèle républicain », au moment où l'auteure écrit cet ouvrage. Sur ce thème, ce dernier déploie un plan très classique : l'École et les partis, la législation laïque, l'éducation des filles, le contenu de l'enseignement laïque, la formation des symboles, le ralliement, de l'affaire Dreyfus à la séparation (de l'Église et de l'État), enfin, de l'« École sans Dieu » à l'« École sans patrie ». L'ensemble est d'ailleurs accompagné d'un appareil critique important : des repères chronologiques, des repères biographiques (Paul Bert, Ferdinand Buisson, Jules Ferry,...), des détails concernant la Ligue de l'Enseignement,... L'aspect pédagogique de ces enchaînements n'échappe à personne, conduisant ainsi les étudiants et les scolaires intéressés par cet ouvrage dans le maquis de noms et de dates encore insignifiants pour eux. Au demeurant, on ne voit pas pourquoi, à l'heure des interrogations sur la transmission (de la culture, des connaissances,...), l'auteure n'aurait pas le souci d'être lue et comprise par les générations contemporaines souvent mal informées de ce pan de notre histoire, alors qu'il suscite encore les engagements de beaucoup.

Subtil est toutefois le mode de rédaction choisi. Il consiste à faire jouer les personnages ? École, Église et République étant personnifiés, mais aussi incarnés systématiquement par une personne, ses discours et ses actes en morceaux choisis ? les uns par rapport aux autres. Grâce à ces figures,

Mona Ozouf peut dessiner les projets proposés, en esquisant les stratégies, en élucidant les arguments et les décisions de chacun. L'École laïque (1880) est ainsi mise en scène d'emblée. Elle est cernée dans sa dimension sociale, dans sa teneur intellectuelle et dans son parti pris politique. Chacun des autres personnages mène sa campagne autour d'elle. Entre Jean Macé, représentant la Ligue de l'Enseignement, et Monseigneur Dupanloup, l'obligation scolaire est mise à la question. Et si Dieu finit par être banni de l'école publique, il n'est pas évident de savoir immédiatement quelle morale enseigner. Bien sûr, au milieu de ces polémiques, les disciples de Condorcet voient dans la réforme scolaire la promesse d'un progrès indéfini et affectent même de confondre la cause de la démocratie politique et celle de la démocratie sociale.

Ce que l'auteure souligne fort bien, c'est que la rhétorique argumentaire est curieusement de même type dans les cas les plus opposés. Lorsque le parti catholique écrit, concernant les programmes de l'École laïque, « c'est l'État prenant les âmes », les radicaux, tout en reconnaissant que l'École apprendra au peuple à lire et à écrire, écrivent de l'État qu'il tient, grâce à l'École, « le citoyen, comme la pieuvre tenant Gilliat, et l'étouffe. Il lui manquait l'enfant ! ».

Il existe des points plus sensibles que d'autres, en particulier la question des filles et de la manière de les inclure dans le cadre scolaire. Les partisans de l'Église, qui prônaient le maintien des couvents pour les femmes, rappellent que « tandis que les hommes se désintéressaient de l'éducation de la femme, la reléguant au pot-au-feu, ou aux chiffons, les prêtres, mieux avisés, la traitaient comme une conscience ». Les Républicains quant à eux déploient une lyrique espérance : « Il est temps que les sources du savoir s'ouvrent toutes grandes pour la femme ». On sait que c'est Camille Sée qui dépose et soutient le projet de création des lycées de jeunes filles. Il a eu fort à faire entre les arguments de Monseigneur Dupanloup qui dénonce la futilité de l'éducation féminine et ceux des défenseurs de la femme instruite, « femme indépendante et libre » qui ne doit pas être embrigadée dans une éducation imposée par l'État.

Lorsqu'il s'agit d'analyser les manuels scolaires, Mona Ozouf montre qu'ils mettent uniformément l'accent sur les vertus d'ordre et d'obéissance et composent le portrait idéal du Français économe, laborieux, honnête, discipliné. De surcroît, les manuels d'instruction civique exaltent l'ardeur patriotique. Tous respirent le plus vif amour de la patrie. Elle s'attarde particulièrement, c'est bien le moins qu'on pouvait faire à l'époque (1963) alors que ce livre était encore en mémoire de nombreux anciens élèves de l'École laïque, sur le *Tour de la France par deux enfants*, rédigé par Augustine Fouillée sous le pseudonyme de G. Bruno, bréviaire pour des décennies, de millions d'écoliers français.

Là où se joue alors quelque chose qui tient à l'historicité de l'histoire, à la nécessité de reprendre sans cesse les documents et les analyses historiques déjà pratiquées, c'est dans l'interprétation que donne l'auteure tant de l'originalité de l'École laïque que de la foi dans l'École. Le lecteur aura remarqué que les dates de publication de l'ouvrage se répartissent autour de 1968 (1963 et 1980). Et ce ne sont pas tout à fait les mêmes débats qui sont mis en avant, à propos de l'École, dans les différentes préfaces de l'ouvrage. C'est d'ailleurs très volontiers que Mona Ozouf reconnaît le remaniement des jugements et « le déplacement des enjeux, dérangés par le grand vent de mai 1968 » : « C'est pourquoi il vaut encore la peine de considérer les textes ici réunis, même s'ils accentuent la diversité des écoles et des pédagogies là où nous soulignerions plutôt aujourd'hui l'unité de la forme scolaire ». Typiques sont à cet égard les propos développés dans la conclusion de l'ouvrage. Ils consistent à esquisser un bilan de l'École laïque, telle que l'époque la pense entre 1912 et 1914 (chronologie imposée par la recherche). L'auteure relève alors que chaque parti « considère l'école comme le meilleur instrument de pression ». L'avant-propos recadre cette

déclaration autrement : « Le dressage des enfants... n'est pas n'importe quel dressage quand il s'attache à fabriquer de bons républicains ». Enfin, la reprise du débat, après 1968, entraîne à penser que « avec la passion qui porte tous les belligérants... nous sommes loin d'avoir encore rompu ». Du coup, on voit fort bien pourquoi il convient de relire tous ces textes, remis à notre disposition. Sans doute viendra-t-il un temps où les discours s'articuleront moins à cette passion ?

Mona Ozouf, *L'École, l'Église et la République (1871-1914)*, Paris, Seuil, Coll. Points-Histoire, [1963], 2007.

Article mis en ligne le dimanche 30 mars 2008 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Christian Ruby, «L'École qui nous a faits. », *EspacesTemps.net*, Livres, 30.03.2008
<https://test.espacestems.net/articles/Ecole-qui-nous-a-faits/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.